



ASSOCIATION HIPPIQUE et d'ENCOURAGEMENT à l'ELEVAGE en POLYNESIE FRANCAISE

CONTRAT DE LOCATION

Préalablement à la demande d'agrément d'un contrat de location, chaque locataire doit soumettre à l'avis de l'A.H.E.E. P-F, une demande d'agrément individuelle.

Objet du contrat :

Le présent contrat n'est qu'un résumé, sans aucune approbation de son contenu, à l'usage de l'A.H.E.E. P-F. Les parties déclarent que ce contrat traduit l'essentiel de leurs intentions et qu'il n'est l'objet d'aucune contre-lettre. Il appartient aux parties de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le fonctionnement de ce contrat.

N.B. Pour toutes précisions complémentaires, se référer à la notice d'application explicative, ci-jointe.

Cheval objet de la location	Nom : Pays de naissance : Sexe : Race : Année de naissance : Père : Mère : (A remplir en lettres majuscules)	
I	BAILLEUR(S)	II
	COLONNE I : Part de propriété de chaque bailleur sur le cheval (en pourcentage et sans décimale) COLONNE II : n'est à compléter que s'il y a plusieurs bailleurs, et dans le seul cas où la part que chacun doit recevoir sur les sommes dues pour la location (voir cadre A) est différente de sa part de propriété (en pourcentage et sans décimale)	
%	Bailleur 1 – Prénom & nom: adresse:	%
%	Bailleur 2 - Prénom & nom: adresse:	%
%	Bailleur 3 - Prénom & nom: adresse:	%
%	Bailleur 4 - Prénom & nom: adresse:	%
%	Bailleur 5 - Prénom & nom: adresse:	%
%	Bailleur 6 - Prénom & nom: adresse:	%
%	Bailleur 7 - Prénom & nom: adresse:	%
%	Bailleur 8 - Prénom & nom: adresse:	%
%	Bailleur 9 - Prénom & nom: adresse:	%
%	Bailleur 10 - Prénom & nom: adresse:	%
100%	= Total =	100%

Paraphe de chaque Bailleur et de chaque Locataire :

Nom du cheval :

LOCATAIRE(S)

La **colonne III** est à compléter s'il y a plusieurs locataires (**en pourcentage et sans décimale**).
Les pourcentages mentionnés servent à la répartition entre chacun des locataires des sommes gagnées par le cheval, des sommes dues pour la location et des sommes dues au titre du Code des Courses au Galop pour la participation du cheval aux courses

III

Locataire 1 – Prénom & nom: adresse:	%
Locataire 2 - Prénom & nom: adresse:	%
Locataire 3 - Prénom & nom: adresse:	%
Locataire 4 - Prénom & nom: adresse:	%
Locataire 5 - Prénom & nom: adresse:	%
Locataire 6 - Prénom & nom: adresse:	%
Locataire 7 - Prénom & nom: adresse:	%
Locataire 8 - Prénom & nom: adresse:	%
Locataire 9 - Prénom & nom: adresse:	%
Locataire 10 - Prénom & nom: adresse:	%
= Total =	100%

Paraphe de chaque Bailleur et de chaque Locataire :

Page 2 / 6

Nom du cheval :

A	CONDITIONS FINANCIERES ENTRE BAILLEUR(S) ET LOCATAIRE(S)
<p>L'A.H.E.E. P-F gère exclusivement les contrats prévoyant le paiement de la location sous la forme d'un pourcentage unique (sans décimale) sur les sommes gagnées par le cheval (<i>les sommes gagnées par le cheval comprennent : les allocations, la prime au propriétaire et la part sur la poule</i>).</p> <p>Pourcentage sur les sommes gagnées par le cheval en paiement de la location dû par le(s) locataire(s) au(x) bailleur(s) * :%</p> <p><i>Ce pourcentage ne peut ni être inférieur à 1%, ni supérieur à 30%</i></p> <p>Autres formes de paiement de la location ** (montants et délais):</p> <p>* géré par l'A.H.E.E. P-F</p> <p>** non géré par l'A.H.E.E. P-F</p>	

B	DUREE DU CONTRAT
<p><u>DUREE DETERMINEE</u></p> <p><input type="checkbox"/> jusqu'au :inclus (jour, mois et année) non renouvelable</p> <p><input type="checkbox"/> jusqu'au :inclus (jour, mois et année) renouvelable par tacite reconduction jusqu'au :inclus</p> <p><input type="checkbox"/>mois et / ou <input type="checkbox"/>année(s) civile(s) renouvelable par tacite reconduction par <input type="checkbox"/> semestrielle (x)</p> <p><input type="checkbox"/> annuelle (x)</p> <p>(x) En cas d'absence de croix dans l'une ou l'autre case, l'information est considérée comme annuelle.</p> <p>Très important : consulter les conditions de résiliation du contrat à durée déterminée dans la notice explicative pour remplir un contrat de location (durée du contrat), ci jointe.</p> <p><u>DUREE INDETERMINEE</u></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p>Très important : consulter les conditions de résiliation du contrat à durée indéterminée dans la notice explicative pour remplir un contrat de location (durée du contrat), ci jointe.</p>	

C	CONDITIONS PARTICULIERES ENTRE BAILLEUR(S) ET LOCATAIRE(S) (*) (Options d'achat, assurances, conditions de rupture du contrat, indemnités, autres conditions particulières entre bailleurs et locataires, période de mise au repos, etc.....)
<p>Conditions particulières de rupture du contrat à durée indéterminée</p> <p><u>Préavis</u></p> <p>- si résiliation par le bailleur : Jours (30 jours minimum)</p> <p>- si résiliation par le locataire (dirigeant) : Jours (30 jours minimum)</p> <p><u>Indemnités financières dûes par le contractant résiliant le contrat (éventuellement) :</u></p> <p>.....</p> <p>Autres conditions particulières:</p> <p>.....</p> <p>(*) Ces informations sont facultatives et ne sont pas gérées par l'A.H.E.E. P-F</p>	

Paraphe de chaque Bailleur et de chaque Locataire :

Page 3 / 6

Nom du cheval :

D	CONDITIONS FINANCIERES ET CONDITIONS PARTICULIERES ENTRE LES LOCATAIRES (*)
----------	--

Participation aux factures d'entraînement et frais annexes selon:

- le pourcentage indiqué en colonne **III** du cadre locataire(s) page précédente
- un autre pourcentage:

Autres clauses financières ou particulières entre les locataires:

(*) Ces informations sont facultatives et ne sont pas gérées par l'A.H.E.E. P-F

E	PARTICIPATION DU CHEVAL AUX COURSES A RECLAMER (unanimité des signataires obligatoire)
----------	---

- le cheval
- est autorisé à participer aux courses à réclamer**
pour un prix de réclamation minimum de : XPF (somme facultative)
 - n'est pas autorisé à participer aux courses à réclamer**

Dans le cas où le cheval objet du présent contrat est autorisé à participer aux courses à réclamer :

- le locataire ou chaque co-locataire
- est autorisé à réclamer le cheval **pour son compte personnel (*)**
 - n'est pas autorisé à réclamer le cheval pour son compte personnel

(*) Dans le cas où l'autorisation ci-dessus est donnée, la réclamation du cheval par le locataire ou chaque co-locataire, pour son compte personnel, entraîne d'office la résiliation du contrat.

F	PARTICIPATION DU CHEVAL AUX COURSES A OBSTACLES (unanimité des signataires obligatoire)
----------	--

- le cheval
- est autorisé**
 - n'est pas autorisé**
- à participer aux courses à obstacles**

G	ENGAGEMENTS EVENTUELLEMENT CEDES A LA LOCATION
----------	---

Des engagements en cours ont-ils été cédés à la location ? non oui (si oui préciser quels engagements)

La cession des engagements du cheval doit être confirmée par une déclaration établie entre l'ancien et le nouveau propriétaire dans les conditions et délais prévus par les dispositions du Code des Courses de Galop de l'A.H.E.E. P-F.

H	DESIGNATION DU LOCATAIRE DIRIGEANT Rappel : Le locataire dirigeant est la personne à qui est attribué le pouvoir de faire courir le cheval sous ses couleurs.
----------	--

Nom: **Prénom:**
(en lettres majuscules)

les pouvoirs du locataire dirigeant sont transmis à l'entraîneur pendant la durée du contrat (exceptés ceux concernant le retrait des sommes gagnées par le cheval), aucun des contractants n'intervenant directement dans l'exploitation de la carrière du cheval.

les pouvoirs du locataire dirigeant ne sont pas transmis à l'entraîneur.

C'est le nom du locataire dirigeant qui figurera sur le programme des courses.

Paraphe de chaque Bailleur et de chaque Locataire :

Nom du cheval :

T	NOM DE L'ENTRAINEUR DU CHEVAL			
M.....				
L'entraîneur assure-t-il :				
- l'entretien	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
- l'hébergement	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
la nourriture du cheval	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non

J	MODIFICATION DU CONTRAT DE LOCATION		
Pour être autorisé à déclarer la modification du contrat, le locataire dirigeant devra attester de l'accord de :			
<input type="checkbox"/> - du bailleur	<input type="checkbox"/> - la majorité des bailleurs	<input type="checkbox"/> - tous les bailleurs	<input type="checkbox"/> - Bailleurs (nombre)
	<input type="checkbox"/> - la majorité des locataires	<input type="checkbox"/> - tous les locataires	<input type="checkbox"/> - Locataires (nombre)
Modification dans les clauses concernant l'administration du cheval : toute modification du contrat dans les clauses touchant l'administration du cheval (clauses figurant à la colonne II, III et aux cadres A, B, C, D, G, H, I, J et L) doit faire l'objet d'un avenant déposé par le locataire dirigeant, sous sa seule responsabilité, attestant de l'accord des autres contractants donné conformément à la présente clause.			
Modification concernant disposition du cheval toute modification aux clauses du contrat touchant à la disposition du cheval (clauses figurant à la colonne I, au cadre E, et au cadre F si cette modification conduit à autoriser la participation aux courses d'obstacles) implique une résiliation du contrat ainsi que le dépôt d'un nouveau contrat.			

K	DEMANDE DE REPARTITION FINANCIERE ENTRE LES SIGNATAIRES DU CONTRAT		
Les signataires du présent contrat demandent que l'A .H.E.E. P-F :			
Effectue	<input type="checkbox"/>	} la répartition des sommes gagnées par le cheval et des sommes dues en vertu du Code des Courses au Galop de Polynésie Française, au profit de chaque intéressé, selon les indications au présent contrat.	
n'effectue pas	<input type="checkbox"/>		
Par la conclusion du contrat de location, le(s) bailleur(s) et le(s) locataire(s) acceptent de confier à l'A .H.E.E. P-F le soin d'émettre les factures suivantes :			
-au nom et pour le compte du (des) locataire(s), conformément aux termes de l'instruction du 28 juillet 1987 rappelant l'article 289-II du C.G.I.			
-pour le compte du (des) bailleur(s) et à destination du (des) locataires, dans la seule hypothèse où la répartition financière aurait été choisie par les signataires (Cadre L).			
Les factures seront émises mensuellement, avec les relevés de compte, si le(s) bailleur(s) ou le(s) locataire(s) sont assujettis à la T.V.A.			

**ATTENTION: POUR ETRE VALABLE CE CONTRAT DOIT IMPERAIVEMENT ETRE REVETU DE
LA SIGNATURE DE CHAQUE BAILLEUR ET CHAQUE LOCATAIRE EN PAGE 6**

Paraphe de chaque Bailleur et de chaque Locataire :

Page 5 / 6

Nom du cheval :

J'atteste avoir pris connaissance de la réglementation et de la notice explicative pour remplir un contrat de location, ci-jointe.

Contrat établi en originaux, chaque partie doit conserver un exemplaire original. Un original supplémentaire doit être adressé pour enregistrement à l'A .H.E.E. P-F.

Fait à : Le :

Signature de chaque associé après y avoir porté la mention "*bon pour accord*"

Bailleur 1	Bailleur 6
Bailleur 2	Bailleur 7
Bailleur 3	Bailleur 8
Bailleur 4	Bailleur 9
Bailleur 5	Bailleur 10

Locataire 1	Locataire 6
Locataire 2	Locataire 7
Locataire 3	Locataire 8
Locataire 4	Locataire 9
Locataire 5	Locataire 10

L'enregistrement du contrat par l'A.H.E.E. P-F génère automatiquement la mutation de propriété du cheval.

Page 6 / 6